

# L'Association CAPPEenvironnement

*Lettre d'informations*

## Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les lotissements de camping caravaning, jugés illégaux en 2016 par le Conseil d'Etat pour non-respect de la loi Littoral, situés en zones agricoles et/ou naturelles inconstructibles, sont aujourd'hui classés Uld (zone urbaine) dans le nouveau PLU sur plus de 40 hectares.

Le règlement écrit précise, avec un biais audacieux, que ces lotissements sont inconstructibles. Or ils seront à terme constructibles car c'est juridiquement possible. Ces extensions urbaines non déclarées comme telles, défient les lois existantes et les jugements passés.

Nous savons malheureusement que ce choix politique profitera à M. Puisay, le maire actuel, pour les prochaines élections de 2026. En effet, depuis 30 ans, les campeurs caravaniers représentent un potentiel électoral important pour celui ou celle qui veut devenir maire (25% des votes).



Décider d'une artificialisation des sols, contraire à la loi climat, au détriment d'un territoire précieux pour l'avenir de Pénestin, est l'exemple même d'une politique politicienne de bas étage. M. Puisay, également chargé de la transition écologique sur la Presqu'île, se métamorphose en un redoutable ennemi de la biodiversité pour conserver son fauteuil de maire.

Selon la municipalité, l'enquête publique sur le PLU est prévue en février/mars 2024 (Conseil municipal du 18.09.2023). Organiser une enquête publique sur le PLU, hors saison estivale, dans une commune qui compte près de 75% de maisons secondaires, c'est museler une forte majorité de contribuables qui participent abondamment à la richesse communale.

Les panneaux exposés dans le couloir de l'entrée de la mairie ne correspondent pas aux documents présentés aux élus pour le vote en Conseil municipal visible sur le site de la mairie, ni à ceux présentés au cours des deux dernières réunions publiques. Les adhérents de Cappenvironnement ont donc demandé à consulter le projet du PLU avant l'enquête publique comme l'autorise la loi. Le maire a refusé.

## Atlas de Biodiversité : une étude qui vise la préservation et la valorisation de la nature

Les adhérents de Cappenvironnement, ont demandé à plusieurs reprises la réalisation de cet Atlas dès le premier semestre 2020 afin qu'il puisse être intégré au futur PLU.

Deux ans plus tard, Cap Atlantique a porté ce projet sur Pénestin et sur d'autres communes de la communauté d'agglomération. Si ce travail de terrain permet de mieux connaître la biodiversité présente sur le territoire, il vise aussi sa préservation et sa valorisation.

L'étude de ce patrimoine naturel demande des compétences scientifiques mais c'est aussi une opportunité pour sensibiliser les habitants sur un écosystème dans lequel ils vivent. Ce travail pédagogique auprès des Pénestinois n'a jamais été effectué. Pourtant il constitue la juste articulation entre les inventaires souvent affaire de spécialistes et les actions à mettre en œuvre pour l'aménagement du territoire.

Ces rencontres créent le lien fondamental entre la science naturaliste, la population et les gestionnaires de l'espace communal par le biais de l'apprentissage, de l'acquisition de connaissances et de stratégies nouvelles.

Dans plusieurs communes du littoral comparables à la nôtre, près de 1 000 personnes par commune ont participé aux ateliers pédagogiques. Le rapport final est prévu pour le second semestre de 2024. Contrairement aux déclarations de M. Puisay, le maire de Pénestin, cette étude ne sera donc pas un outil de référence pour le PLU et l'aménagement du territoire.

## De La Roche-Bernard à Pénestin...

La Chambre régionale des comptes de Bretagne a procédé au contrôle de la gestion de la commune de La Roche-Bernard pour les années 2017, 2018 et 2019. Le 29 septembre 2023, elle a publié son rapport d'observations : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-la-roche-bernard-morbihan-0>

Les communes de La Roche-Bernard et de Pénestin sont foncièrement différentes mais elles ont deux points communs : la vente d'un presbytère communal au diocèse du Morbihan et une secrétaire de mairie qui a exercé son métier à la Roche-Bernard pendant plusieurs années jusqu'en 2019 et aujourd'hui à Pénestin.

On notera que le diocèse Vannes/Morbihan a acheté deux biens sur une même période pour un montant d'environ 1 million d'euros (400 000 et 600 000 €). Après ces deux achats, un appel aux dons avait été lancé par le diocèse auprès des paroissiens.

De 2017 à 2019, la secrétaire de mairie a déclaré 825 heures supplémentaires soit un total de 11 548 € sur 29 mois (y compris lorsqu'elle était en congé !). D'après le rapport de la Chambre régionale des comptes, ces heures n'ont jamais été justifiées. Aucun état n'atteste qu'elles correspondent à des heures effectivement travaillées.

La Chambre a aussi constaté qu'aucun agent municipal n'avait demandé l'ouverture d'un Compte épargne-temps (CET) avant le mois de décembre 2020. Pourtant, la secrétaire a perçu 3 150 € au titre de cette indemnisation sans avoir un Compte épargne-temps. Au cours du contrôle, l'intéressée n'a pas été en mesure de produire le moindre document justifiant d'un suivi des droits à congés.

**En réponse à toutes ces observations, l'intéressée a fait valoir « sa maladresse ».**

Le citoyen Pénestinois est en droit de s'interroger pour savoir si la municipalité de Pénestin a bien pris toutes les mesures qui s'imposent en vue de se prémunir contre ce genre de maladresse.

### Une nouvelle association : Sauvegarde du Patrimoine de Pénestin

**L'association a été créée au moment de la vente du presbytère (bâtiment communal) et de son terrain attenant par décision du maire et de l'équipe municipale majoritaire.**

Pourtant l'intérêt général justifiait le maintien de tout ou partie de la parcelle en question dans le domaine communal, notamment **sur le plan urbanistique, environnemental et patrimonial**. En effet, le terrain situé au cœur du bourg à proximité de nombreux services offre des possibilités multiples (ex. : logements locatifs pour jeunes actifs, diminution des déplacements en voiture). La parcelle avait d'ailleurs été identifiée comme « gisement foncier » dans une étude réalisée en 2013 par la précédente municipalité.

Une pétition contre la vente du presbytère a circulé sur Pénestin jusqu'à fin décembre 2022 (832 signatures).

Suite à cette action, l'association Sauvegarde du Patrimoine de Pénestin a collecté en 2023 la somme nécessaire pour que des requérants puissent ester en justice.

La procédure est en cours. L'association compte à ce jour 132 adhérents.

**Contact, adresse : [sauvegardepatriimoine56@gmail.com](mailto:sauvegardepatriimoine56@gmail.com)  
Sauvegarde Patrimoine Pénestin - 764 Route du Loguy**

### Maison médicale et financement

L'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS) pourrait considérer que la commune de Pénestin ne fait pas partie des zones tendues au niveau médical.

**Conséquence : la commune ne serait pas éligible aux aides de l'Etat et de la région, ce qui la priverait de subventions.**

A ce jour, aucun plan de financement cohérent n'a été présenté aux Pénestinois (*Conseils municipaux 14 février 2022, 30 janvier 2023 et 18 septembre 2023*).

Les communes d'Assérac, Férel et Herbignac ont choisi de laisser cet investissement aux professionnels de la santé :

- coût estimé de la maison médicale de Pénestin à la charge de la commune : 1 600 000 €.

- coût estimé des maisons médicales d'Assérac, Férel, Herbignac à la charge des communes : 0 €.

Alors que les travaux sont déjà commencés, le maire refuse de communiquer le dossier complet (ex. : devis, comptes rendus d'appels d'offres) aux personnes qui le demandent au mépris des règles républicaines.

### Loscolo : permis d'aménager

Le tribunal administratif de Rennes a annulé le permis d'aménager de la future zone d'activités conchyliques.

Un jugement favorable pour l'association Cappenvironnement et ses requérants a été prononcé le 15 septembre 2023.

La partie adverse a fait appel.

**Plus d'infos sur <https://www.penestin-infos.fr/loscolo-le-permis-damenager-est-annule/>**

### Nos prochaines rencontres en 2024...

- A partir de mars, plusieurs week-ends seront consacrés à un **inventaire des arbres centenaires** sur la commune et à un rendez-vous pour une **sortie ornithologique**.

- Le 14 avril à un **nettoyage manuel des plages**.

- Le 20 avril à une **conférence** (exposition et projection) sur la **qualité de l'eau** en presqu'île guérandaise à la Salle des Fêtes.

**Inscriptions par mail : [cappenvironnement@gmail.com](mailto:cappenvironnement@gmail.com)  
Site : [cappenvironnement.fr](http://cappenvironnement.fr)**